

## ffie actualités

La lettre d'information de la fédération

15 février 2012 . n°293

## Salon Interclima+Elec, une édition réussie !

Présente sur le salon Interclima+Elec du 7 au 10 février dernier, la FFIE a proposé son offre aux visiteurs venus nombreux. Partenaire actif de ce salon incontournable pour la filière électricité, la FFIE a répondu aux objectifs qu'elle s'était fixés :

- Présenter son offre aux entreprises d'installation électrique non adhérentes,
- Recevoir les adhérents FFIE dans les meilleures conditions possibles,
- Animer des conférences sur des sujets d'actualité (voir ci-dessous\*),
- Offrir une bonne visibilité de la Fédération (affichage du logo FFIE sur le plan du salon par exemple).

L'opération a été concluante : plus de 150 contacts sur le stand de la FFIE, trois conférences animées par la Fédération et une cinquantaine d'adhérents reçus dans notre espace dédié.

L'édition 2012 a annoncé le retour des « grands » de notre profession : Legrand, Schneider Electric, Hager, Siemens... Le salon s'est tourné vers des sujets mobilisateurs et proposait des espaces thématiques : les énergies renouvelables (PV Energy), la gestion technique du bâtiment (Smarthome), les IRVE et autres nouveaux usages...

Interclima+Elec a accueilli près de 88 000 visiteurs, une réussite dans un contexte plutôt morose mais qui dénote finalement la nécessité de maintenir les échanges directs et d'établir de nouveaux contacts.

\* *Thèmes des conférences auxquelles participait la FFIE :*

- *L'efficacité énergétique (par Jean-Claude Guillot, Président de la FFIE - photo 1).*
- *Les Infrastructures de recharge de véhicule électrique (par Pascal Toggenburger, Délégué Régional Champagne Ardenne - photo 2).*
- *Un exemple d'expérimentation du programme Homes (par Bernard Gioan, Administrateur FFIE PACA - photo 3).* ■

Clotilde Lepape - [c.lepape@ffie.fr](mailto:c.lepape@ffie.fr) - 01 44 05 84 13



## La FFIE soutient Electriciens sans frontières

Dans le cadre du Salon Interclima+Elec, la FFIE et Electriciens sans frontières ont signé une convention afin de promouvoir les enjeux de l'accès à l'énergie dans les pays en voie de développement, auprès des Entreprises de génie électrique et énergétique.

Cet engagement pluriannuel, aux côtés d'Electriciens sans frontières, émane en outre d'une conviction forte du Président Jean-Claude Guillot (ci-contre à gauche en compagnie du Président d'Electriciens sans frontières, Hervé Gouyet) et témoigne de sa volonté d'inscrire la Fédération dans une dynamique d'accompagnement solidaire des grands enjeux liés à l'énergie.

Plus d'informations sur les projets en cours et les dons possibles sont disponibles sur [www.electriciens-sans-frontieres.org](http://www.electriciens-sans-frontieres.org). ■

Clotilde Lepape - [c.lepape@ffie.fr](mailto:c.lepape@ffie.fr) - 01 44 05 84 13



## Mise en conformité incendie des maisons de retraite existantes.

L'arrêté du 14 avril 2011, relatif à l'application de l'article R.111-1-1 du Code de la construction et de l'habitation, définit les foyers pour personnes âgées autonomes comme des établissements dont la proportion de résidents très dépendants n'excède pas 10%. Ces établissements sont soumis à la réglementation incendie de type « habitation ».

Les autres établissements (taux de résidents très dépendants supérieur à 10%) sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Les règles de sécurité incendie qui s'appliquent à ce type d'établissement sont celles des établissements ERP de type J (structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées), bien plus contraignantes que celles de type « habitation ».

En France, il existe actuellement 2.300 établissements accueillant des personnes âgées autonomes qui n'entrent pas dans le cadre des EHPAD.

Avec le temps, le taux de personnes âgées très dépendantes va progressivement monter dans ces foyers, les faisant entrer l'un après l'autre dans le champ d'application de la réglementation incendie ERP de type J.

La mise en conformité incendie de ces foyers, notamment des installations électriques (systèmes de détection incendie, de déverrouillage des portes, de commande de désenfumage, d'alarme incendie sonore...) est estimée à environ 2 milliards d'euros. ■

Fernando Mendes - [f.mendes@ffie.fr](mailto:f.mendes@ffie.fr) - 01 44 05 84 38

## Guide pour le Raccordement des Logements Neufs à la Fibre Optique



Ce document, réalisé par la plateforme « Objectif Fibre » à laquelle la FFIE participe, décrit les possibilités d'interconnexion entre le réseau très haut débit en fibre optique et le réseau résidentiel réalisé dans un câblage cuivre. Le très haut débit peut donc être distribué dans toutes les pièces des logements ainsi équipés.

Ce guide est disponible dans votre *Espace Adhérent/documentation/technique/réseaux de communication*. Vous pouvez le télécharger dès à présent. ■

Fernando Mendes - [f.mendes@ffie.fr](mailto:f.mendes@ffie.fr) - 01 44 05 84 38

## La fibre optique dans les bâtiments neufs

La NOTEC 535 présente le cadre réglementaire de l'installation de la fibre optique dans les bâtiments neufs. Elle est disponible en annexe de ce FFIE Actualités et sur le site de la *FFIE > Espace Adhérents > Documentations > Technique > Notec.* ■

*Fernando Mendes - f.mendes@ffie.fr - 01 44 05 84 38*

## Carnet

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, jeudi 9 février dernier, de M. Roland de PUNIET.

Roland de PUNIET a occupé les fonctions de Président de la CSEEE (Chambre Syndicale des Entreprises d'Équipement Électrique) de 1992 à 1996 et de l'AFORELEC en 2002. La FFIE adresse ses plus sincères condoléances à toute sa famille.